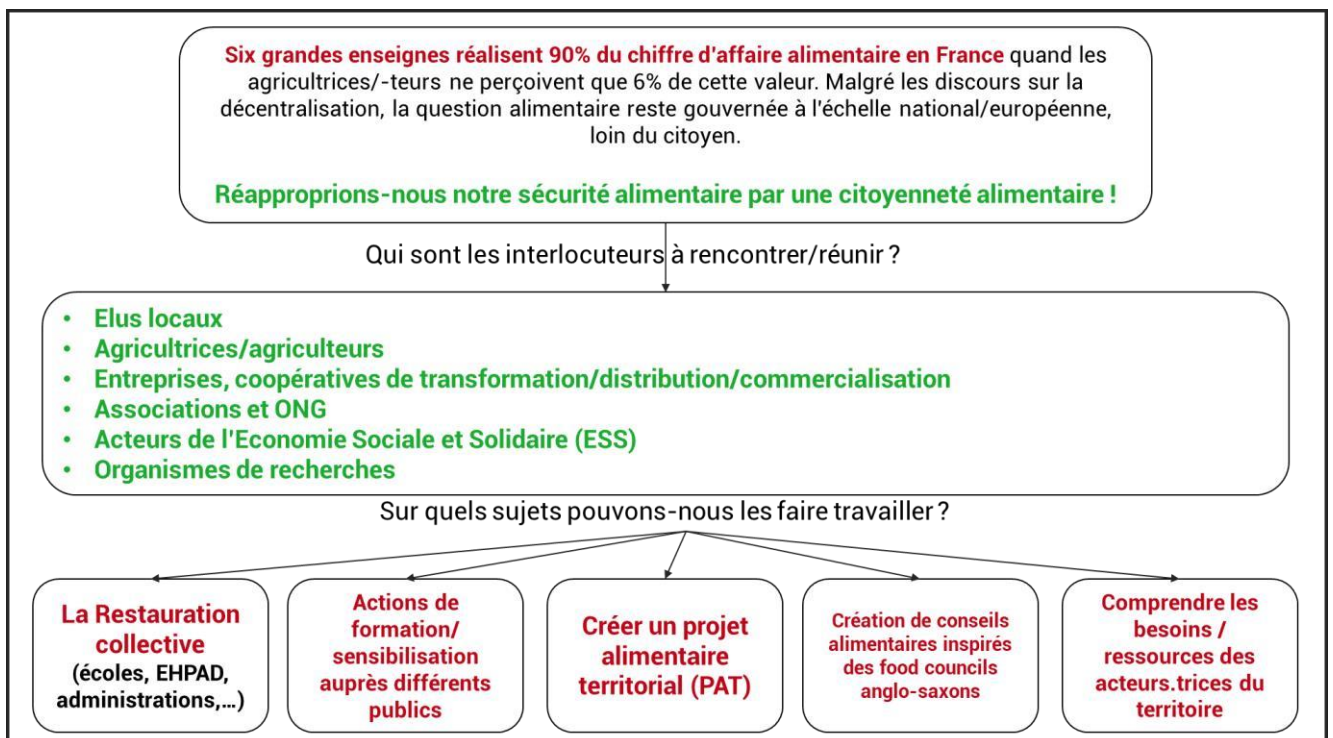




## Fiche THEMATIQUE // GOUVERNANCE ALIMENTAIRE : « Réunissez et faites agir les personnes-clefs ! »

### Le « comment du pourquoi » en deux minutes



### 1/ Contexte-Enjeux : Prenez le droit de décider de votre alimentation

En France, la question alimentaire est historiquement gouvernée à l'échelle nationale et européenne. Or, la dynamique créée par ces politiques mène à l'industrialisation de la production alimentaire, à l'éloignement des lieux de production des lieux de transformation et de consommation, et donc à l'aggravation de l'impact environnemental de la production alimentaire. Résultat : Six grandes enseignes réalisent 90% du chiffre d'affaire alimentaire en France quand les agricultrices et agriculteurs ne perçoivent que 6% de la valeur totale des produits alimentaires. Malgré les discours sur la décentralisation, la question alimentaire reste réglée loin du citoyen qui perd le pouvoir de choisir son alimentation.





Cet éloignement conduit également à une perte de pouvoir des citoyens sur les modes de production de la nourriture qu'ils consomment et sur leurs impacts (émission de GES, source de nombreuses pollutions, effondrement de la biodiversité, surexploitation de l'eau et des sols...). Cette politique conduit à une situation où le citoyen n'a qu'un seul moyen d'action sur son alimentation: soit son budget alimentaire est faible et sa nourriture sera alors de mauvaise qualité, soit il fait le choix d'une nourriture de qualité mais il devra augmenter son budget en conséquence.

Afin d'offrir une alternative politique à ce système industriel, de plus en plus de collectivités locales, grâce à de nouveaux outils mis à leur disposition (décentralisation, réforme de la PAC, loi EGAlim, Plan énergie et climat, PNS, PNA, Projet Alimentaires Territoriaux), et bien qu'elles n'en aient pas officiellement la compétence, commencent à se donner les moyens de créer des politiques alimentaires locales.

L'enjeu de la gouvernance alimentaire aujourd'hui est de faire *coopérer efficacement producteurs, consommateurs et pouvoirs publics d'un territoire autour de l'enjeu alimentaire*. Cela permettrait de produire des politiques plus adaptées aux spécificités du territoire, d'augmenter l'activité des acteurs économiques locaux (agriculteurs, transformateurs, associations) et ainsi d'offrir localement une alimentation saine. Vous pouvez retrouver l'ensemble des projets menés sur le site [www.rnpat.fr](http://www.rnpat.fr).

Cette démarche se place dans une logique de long terme pour l'identification des actions à mener et de la forme de gouvernance appropriée ; cette démarche est essentielle pour construire des systèmes alimentaires territoriaux résilients, favorisant les circuits courts.

## 2/ Quelques exemples concrets et "exemplaires" mis en place par des collectivités en Auvergne Rhône-Alpes

### → Valence (26), Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territoriale (PAT) de valence-Romans Agglo est axé sur trois points :

Produire durablement ;

Filières durables et circuit court ;

Consommation durable.

C'est au travers de ces trois points que l'agglo participe au développement d'alternatives plus durable, en menant diverses actions : des rencontres avec des porteurs de projet afin de voir comment les municipalités puissent les accompagner au mieux dans leur installation, des appels à projets dans la restauration/restauration hors foyer, ainsi que des formations à destination des cuisiniers de ces restaurations collectives, des campagnes pédagogiques sur la consommation durable dans les écoles, et la création de guides circuit court et kits de communication dédié aux produit locaux...

### → Vichy (03), Projet Alimentaire Territorial





Basé sur 3 finalités (Poser les bases d'un véritable projet de territoire pour Vichy Communauté, Création de la richesse et des emplois relocalisés sur le territoire -Encourager une production et une consommation alimentaires responsables sur le territoire) le PAT de Vichy Communauté propose différentes actions reproductibles à d'autres communes ou projets :

#### **Maraichage solidaire pour le projet « Accessible » du CIVAM (Partenaire du PAT)**

L'objectif de cette initiative est d'approvisionner les épiceries sociales et solidaires en légumes locaux et de qualité. Ceci est permis grâce à un partenariat avec un producteur pour le prêt de parcelles et l'accompagnement technique auprès des bénéficiaires des épiceries sociales. Les enjeux sont simples : rendre accessible à tous les produits locaux de qualité, faire émerger une réflexion des maraichers sur l'accès de leurs produits auprès de publics précaires (nouveaux débouchés, différenciation des prix...), accompagner le changement de pratique des épiceries pour « mieux s'approvisionner » et de leur bénéficiaire pour mieux « consommer ».

#### **Festival AlimenTERRE – des projections-débats sur l'alimentation dans le monde**

3 films documentaires seront projetés sur l'agglomération grâce à des partenaires du PAT : le lycée Claude Mercier du Mayet de Montagne, Artisans du monde, les AMAP de Cusset et de Vichy. Les documentaires du festival sont de véritables moyens d'information sur les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde.

#### **Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective**

Pour l'année scolaire 2019-2020, le PAT accompagne 6 communes sur la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Après un projet-test réussi sur Cusset via la cuisine centrale et les écoles durant l'année scolaire 2018-2019, ce sont Creuzier-le-Neuf, Hauterive, La Chapelle, Saint-Clément, Saint-Yorre et Vendat qui travailleront cette année à diagnostiquer le gaspillage alimentaire en restauration collective et à identifier des pistes d'actions pour le réduire.

### **3/ Des mesures que vous pouvez proposer aux candidat.e.s**

- Cantines collectives (scolaires, municipales, EHPAD) bio ou circuits courts.
- Action de formation et sensibilisation auprès des classes primaires, des collèges et lycées (formation des enseignants, potagers dans les écoles, ateliers culinaires).
- Créer un Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- Créer des conseils alimentaires municipaux sur le modèle des food councils anglo-





saxons: un conseil réunissant des acteurs choisis en charge d'orienter, de proposer voir même parfois de gouverner le secteur alimentaire local.

- Réunir les acteurs et actrice du territoire pour analyser leurs besoins et leurs ressources

---

## Commencez la démarche dans votre territoire

### 1/ Etat de lieux, diagnostic territoire

*Faites un état des lieux de cette question sur votre territoire pour bien en comprendre les tenants et aboutissants.*

- Avez-vous une idée du nombre de producteurs de votre territoire qui commercialisent localement ?
- Êtes-vous capable d'estimer le nombre de ménages en situation de précarité alimentaire? Comment traitez-vous cette question?
- Qui est en charge de l'urgence alimentaire?
- Avez vous idée du mode d'approvisionnement des habitants du territoire (grande surface, épiceries de quartier) ?
- Y-a-t-il des élus et/ou des personnels administratifs dans votre commune qui s'occupent de la question alimentaire ? (Cantines, précarité alimentaire, liens aux commerces de bouche,...)
- Si des agriculteurs sont présents sur votre commune, y'en a-t-il qui vendent leur production localement ou qui aimeraient le faire ? Avez-vous l'occasion de les rencontrer ?
- Y'a-t-il des échanges/débats sur votre territoire au sujet des terres agricoles et de l'usage des pesticides ?







## 2/ Des partenaires locaux à mobiliser

- Elus locaux (maires, adjoints et conseillers) et personnels des collectivités : bien qu'ils ne s'occupent pas officiellement d'alimentation, leurs diverses compétences leur permettent d'avoir un impact fort sur ces enjeux.
- Agricultrices/Agriculteurs : qu'ils travaillent seul ou en groupements/coopératives, les pratiques qu'ils choisissent sont déterminants pour leur exploitation mais aussi pour le territoire et ses habitants.
- Entreprises et coopératives de transformation, de distribution et de commercialisation (Biocoop,... AUTRES EXEMPLES ? Proposer autres distributeurs ?) : ils se situent souvent entre le produit cultivé/ramassé dans le champ et votre panier de courses. C'est pourquoi ils jouent nécessairement un rôle important (économiquement, socialement, écologiquement) dans le système alimentaire local.
- Les associations et ONG (associations de consommateurs, de parents d'élèves, de protection de l'environnement, maisons de quartiers, AMAP,...) : qu'ils s'agissent de petites structures ou de groupes locaux membres d'un réseau plus global, elles permettent de donner un retour d'expérience sur une dimension de la question alimentaire.
- Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : ils portent des activités économiques vertueuses socialement et/ou écologiquement, et leurs créativité/initiatives peuvent permettre de trouver de nouvelles solutions dans le cadre d'un projet alimentaire territorial.
- Organismes de recherche : chercheuses et chercheurs peuvent apporter/rappeler un certain nombre de faits scientifiques qui permettent de poser le débat sur des bases qui sont les plus objectives possibles.





### 3/ Choix des mesures applicables sur notre territoire

(à compléter par vos soins...)

.....

